

ALSAFLOOR

DOSSIER TECHNIQUE ALSAFLOOR

REVÊTEMENT DE SOL STRATIFIÉ & ACCESSOIRES



Décembre 2018 – Version française

Ce document est sujet à modifications, veuillez prendre en compte la dernière parution.

INDEX

INTRODUCTION.....	4
1) CONSTITUTION DES SOLS STRATIFIES.....	4
2) CONSTITUTION DES PALETTES	4
CLASSIFICATION ET INTENSITE D'UTILISATION.....	5
NOTICE DE POSE FLOTTANTE.	7
1) PREPARATION DU SUPPORT.....	7
▪ <i>Supports possibles.....</i>	7
▪ <i>Planéité du support</i>	8
▪ <i>Degrés d'humidité du support.....</i>	8
2) STOCKAGE ET CONDITIONS DE POSE	8
3) MISE EN ŒUVRE.....	9
▪ <i>Vérification des lames.....</i>	9
▪ <i>Choix du type de sous-couches</i>	9
▪ <i>Généralités.....</i>	9
4) LA POSE AVEC LE SYSTEME DE CLIP 5G.....	10
▪ <i>Outils et accessoires nécessaires</i>	10
▪ <i>Principe de pose.....</i>	10
▪ <i>Notice</i>	11
▪ <i>Le démontage avec le clip 5G.....</i>	12
5) LA POSE EN BATON ROMPU	12
▪ <i>Principe de pose.....</i>	12
▪ <i>Notice</i>	13
▪ <i>Le démontage en pose bâton rompu et clip 5G.....</i>	13
▪ <i>Kit de démarrage pose en bâton rompu.....</i>	13
6) TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS	15
7) FINITION	15
NOTICE DE POSE SUR PLANCHER CHAUFFANT	17
1) PRECAUTIONS.....	17
2) CONDITIONS DE POSE.....	17
3) MISE EN ŒUVRE.....	17
FICHES TECHNIQUES	19
CLIP 400.....	19
OSMOZE.....	20
OSMOZE MEDIUM.....	21
VINTAGE.....	22
FORTE.....	23
SOLID PLUS.....	24
SOLID CHIC.....	25
SOLID MEDIUM.....	26
BATON ROMPU	27
ACCESSOIRES	28
1) SOUS-COUCHES	28
▪ <i>ALSAPROTECT - Film PE de protection</i>	28
▪ <i>ALSAMOUSSE - Sous-couche de désolidarisation.....</i>	28
▪ <i>ALSAPLUS - Sous-couche PE de protection.....</i>	29
▪ <i>ALSAMOUSSALU - Sous-couche de désolidarisation.....</i>	30

▪	<i>FLOORISOL - Sous-couche acoustique.....</i>	<i>30</i>
▪	<i>ALSACOUSTIC - Sous-couche acoustique</i>	<i>31</i>
▪	<i>CONFORLAY – Sous-couche 100% naturel.....</i>	<i>32</i>
▪	<i>ALSATOP – Sous-couche pour revêtement de sol stratifié et parquet.....</i>	<i>32</i>
▪	<i>DENSIMOUSSE – Sous-couche pour revêtement de sol stratifié et parquet.....</i>	<i>33</i>
2)	PROFILES DE FINITION	33
▪	<i>¼ DE ROND - Contre plinthe</i>	<i>33</i>
▪	<i>Scoties F16 – Contre-plinthe</i>	<i>33</i>
▪	<i>PLINTHES F58 - Plinthes amovibles.....</i>	<i>34</i>
▪	<i>PLINTHES F80 - Plinthes amovibles.....</i>	<i>34</i>
▪	<i>GRANDE PLINTHE DE RECOUVREMENT SÉCABLE.....</i>	<i>34</i>
▪	<i>PLINTHE DE RECOUVREMENT STRUCTURÉE</i>	<i>35</i>
▪	<i>PLINTHE DE RECOUVREMENT - PETITE.....</i>	<i>35</i>
▪	<i>PLINTHE DE RECOUVREMENT - GRANDE.....</i>	<i>35</i>
▪	<i>CLIP POUR PLINTHES - Accessoires plinthes.....</i>	<i>35</i>
3)	PROFILES DE SOL	36
▪	<i>ALSALU – Profilés couvre-joints en aluminium.....</i>	<i>36</i>
▪	<i>SUBTILE – Profilés aluminium en substitution de plinthes.....</i>	<i>37</i>
▪	<i>ALSAPRO - Profilés couvre-joints en MDF enrobé</i>	<i>37</i>
4)	ACCESSOIRES COMPLEMENTAIRES.....	39
▪	<i>KIT DE POSE</i>	<i>39</i>
▪	<i>KIT DE POSE vinyle.....</i>	<i>39</i>
▪	<i>COLORFILL - Résine de réparation.....</i>	<i>39</i>
▪	<i>COLORSEALANT - Mastic pour joints.....</i>	<i>40</i>
▪	<i>CLICSEAL - Mastic anti humidité</i>	<i>41</i>
	USAGE ET ENTRETIEN	42
1)	<i>PRECAUTIONS</i>	<i>42</i>
2)	<i>NETTOYAGE</i>	<i>42</i>
3)	<i>CHANGEMENT DE LAMES.....</i>	<i>42</i>
	CONDITIONS DE GARANTIE	44
1)	<i>ÉTENDUE DE LA GARANTIE</i>	<i>44</i>
2)	<i>DURÉE ET NATURE DE LA GARANTIE.....</i>	<i>44</i>
3)	<i>POSE.....</i>	<i>44</i>
4)	<i>MISE EN ŒUVRE.....</i>	<i>45</i>
5)	<i>EXCLUSIONS.....</i>	<i>45</i>
	ANNEXE 1 : AFFICHAGE SANITAIRE.....	46
	ANNEXE 2 : CERTIFICAT PEFC	47

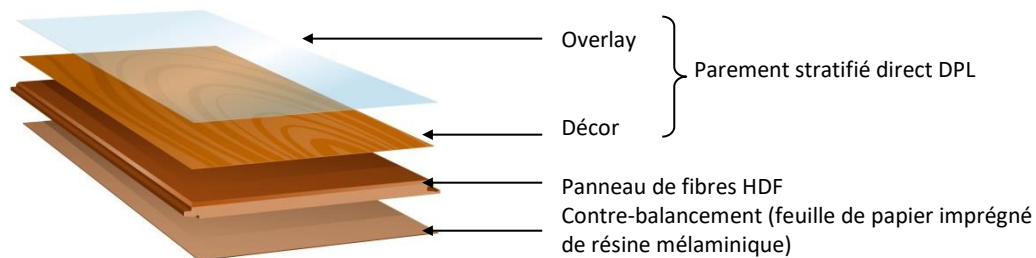
Introduction

1) Constitution des Sols Stratifiés

Les revêtements de sol stratifiés composent une famille de produits à part entière.

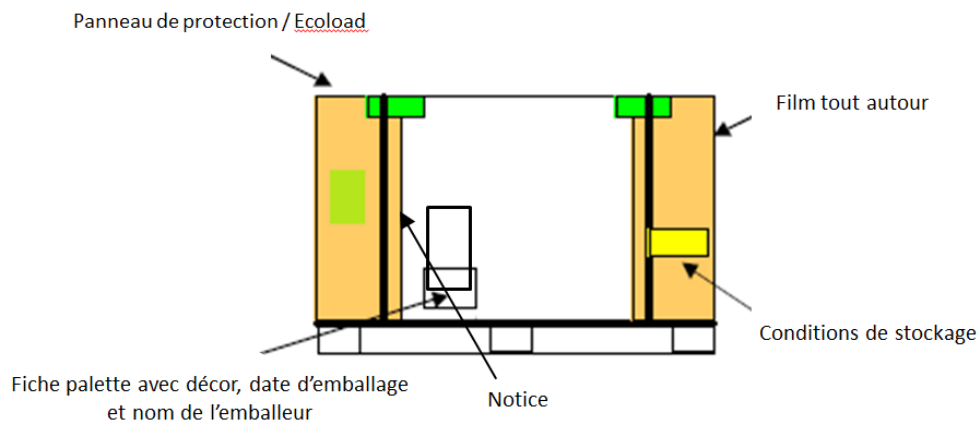
Les produits présentés et décrits dans ce document sont les produits présents dans le catalogue général ALSAFLOOR 2019.

Les lames de revêtements de sol stratifiés SOLID MEDIUM, SOLID PLUS, SOLID CHIC, FORTE, CLIP 400, OSOZE, OSOZE MEDIUM, BATON ROMPU et VINTAGE sont constituées de plusieurs films (overlay, décor, contre-balancement) polymérisés sous pression et chaleur directement sur le support en panneau de fibres haute densité HDF.



La géométrie des rainures et languettes permet un assemblage mécanique sans colle (pose flottante). Les sous-couches préconisées font partie intégrante de systèmes éprouvés et validés par les nombreux essais de conformité.







2) Constitution des palettes





Classification et intensité d'utilisation

Voici le tableau des symboles de classification :

Intensité d'utilisation selon l'EN ISO 10874

	Domestique	Commercial
Modérée		
Générale		
Forte		

A noter que l'ensemble de nos revêtements de sol stratifiés ont une intensité d'utilisation forte en termes domestique (classe 23).

Produits Alsapan Flooring	Classe d'usage selon la norme EN 13329	
	Intensité d'utilisation Domestique	Intensité d'utilisation Commercial
CLIP 400 OSMOZE OSMOZE MEDIUM SOLID MEDIUM SOLID PLUS FORTE SOLID CHIC VINTAGE BATON ROMPU	Forte Classe 23 	Forte Classe 33 

En plus du choix d'un revêtement en fonction de son intensité d'utilisation, la maîtrise du bon comportement en œuvre des revêtements de sol stratifiés passe par :

- Un entretien efficace régulier et bien adapté à leur nature et au trafic supporté

- La mise en place d'un tapis de protection permettant de retenir les poussières, les éléments abrasifs et salissants ainsi que l'humidité aux entrées des locaux ayant un accès direct depuis l'extérieur (type paillason ou dispositif analogue régulièrement dépoussiérés)
- Une qualité de pose conforme aux exigences et préconisations décrites ci-après

Notice de pose flottante.

Notre revêtement de sol stratifié répond à la norme EN 13329.

Généralités :

La garantie sur les produits impose le respect scrupuleux des conseils de pose des produits et des textes réglementaires en vigueur (ex. notice, DTU,...).

Les différentes sous-couches Alsaplus, Alsaprotect, Alsamousse, Alsacoustic, Floorisol, Conforlay, Densimousse, Alsamoussalu et Alsatop ainsi que les accessoires de pose font partie de ces systèmes utiles et indissociables.

Les lames de revêtements de sol stratifiés SOLID MEDIUM, SOLID PLUS, SOLID CHIC, FORTE, CLIP 400, OSMOZE, OSMOZE MEDIUM, BATON ROMPU et VINTAGE sont destinées à une mise en œuvre en pose flottante, dans des locaux intérieurs secs.

Dans tous les cas, les revêtements de sol sont incompatibles avec les sols réversibles/ chauffants - rafraîchissants.

Ils ne doivent être ni cloués, ni vissés, ni collés sur le sol d'implantation. Ne pas visser les rails de placard sur le sol stratifié.

1) Préparation du support

▪ Supports possibles

Tous les supports décrits dans la norme NF P 63-204-1 (DTU 51.11) (y compris les planchers chauffants) sauf solivage.

Support à base de liants hydrauliques

Selon le cas, le support doit être conforme aux exigences des normes NF DTU 21, NF DTU 26.2, NF P 11-213 (DTU 13.3), NF DTU 65.14, NF P 52-302 (DTU 65.7) ou e-Cahier n°3642 du CSTB.

Le défaut maximum de planéité toléré est de 5 mm sous la règle de 2 m.

Le support doit être propre, stable et sec.

Au moment de la pose, le taux d'humidité résiduelle du support contrôlé à la bombe à carbure, à partir de quatre centimètres de profondeur doit être inférieur à 4,5 %.

Dans tous les cas (y compris sur plancher chauffant), un pare vapeur est mis en place sur le support préalablement à la pose de la sous couche contre les remontées éventuelles d'humidité résiduelles ; soit il est incorporé à la sous-couche (cas de la sous-couche « Alsaplus »), soit il doit être posé séparément.

Supports en panneaux dérivés du bois (dont OSB)

Exécutés conformément à la norme NF P 63-203 (DTU 51.3).

Ces panneaux devront posséder une épaisseur d'au moins 19 mm.

Au moment de la pose, leur taux d'humidité doit être inférieur à 10%.

Vous pouvez vous procurer le texte intégral des DTU à partir du site internet du CSTB www.cstb.fr

La pose est également possible dans les cas suivants :

- sur carrelage existant, à l'exclusion de carrelage sur dallage sur terre-plein, à condition qu'il soit adhérent, sans désaffleure et avec une planéité générale équivalente à celle d'un béton surfacé à parement soigné.

- sur sols anciens en bois non dégradé dont les parties les plus inégales auront été préalablement poncées au papier de verre ou aplanies à l'aide d'un matériau de ragréage ; les petites irrégularités seront nivelées par la mousse placée avant la pose.
- sur sols plastiques existant à condition qu'ils soient adhérents.
- sur sols textiles sans sous-couche mousse, collés en plein et seulement s'il s'agit de tapis plat aiguilleté ou de moquette à poils ras.

▪ Planéité du support

Les différents supports ci-dessus doivent présenter des surfaces planes telles qu'une règle de 2 m posée en un endroit quelconque ne doit pas révéler de flèche supérieure à 5 mm. Si la vérification ci-dessus fait apparaître un manque de planéité locale ou générale, de rigidité ou de dureté convenable, il sera nécessaire de préparer le sol d'implantation et d'utiliser, s'il y a lieu, des produits de lissage adaptés à la nature du support et les employer selon les recommandations du fabricant.

Il sera éventuellement nécessaire d'effectuer les opérations suivantes sur les planchers bois ou panneaux dérivés du bois :

- Replanir les lames de planchers, des planches et des panneaux par vissage,
- Poncer éventuellement les joints entre panneaux,
- Poncer les têtes de clous qui dépassent.

▪ Degrés d'humidité du support

Le support ne doit pas exposer le revêtement de sol posé à des remontées d'humidité, sous quelque forme que ce soit.

Le taux d'humidité résiduelle du support doit être contrôlé à l'aide d'une bombe à carbure. Au moment de la pose, il ne doit pas dépasser 4.5% (à partir de 4 cm de profondeur).

Dans tous les cas (y compris sur plancher chauffant), pour lutter contre les remontées éventuelles d'humidité, un pare vapeur doit être mis en place préalablement à la pose de la sous-couche (voir page « Accessoires »).

2) Stockage et conditions de pose

Manipulez les kits avec soin pendant le transport, de manière à ne pas détériorer les lames.

Les paquets de lames doivent être stockés en position horizontale et de façon à ne subir aucune déformation ; ils doivent être isolés du sol.

Ils doivent être à l'abri des intempéries et des courants d'air, restés propres, parfaitement secs et ne doivent pas être sujets aux condensations de vapeur d'eau ou à des remontées d'humidités. Lors d'un stockage de longue durée les lames doivent être entreposées dans une pièce tempérée.

Ils doivent être stockés durant **au moins** 48 heures avant la pose à la température de la pièce où doit s'effectuer la pose. Les kits doivent être espacés de 10 cm afin de laisser l'air circuler.

Les emballages doivent rester intacts pendant le stockage.

En outre la température (du support et de l'atmosphère) nécessaire pour effectuer la pose doit être comprise entre +18°C et + 30°C. Le taux d'humidité dans la pièce doit être compris entre 50 et 60% HR.

Ces conditions doivent être maintenues au minimum 3 jours après la pose.

Enlevez les anciennes plinthes et effectuez un nettoyage du support avant la pose des sous-couches.

Dans tous les cas, le sol doit être propre et sec.

3) Mise en œuvre

▪ Vérification des lames

L'ensemble de nos gammes a fait l'objet d'un contrôle qualité rigoureux. Vérifiez néanmoins chaque lame avant et pendant la pose. Si vous constatez un défaut apparent sur une lame, ne la posez pas. Toute réclamation de lame avec défaut apparent non écartée avant la pose ne sera pas prise en compte par la garantie.

▪ Choix du type de sous-couches

Les lames de revêtements de sol stratifiés SOLID MEDIUM, SOLID PLUS, SOLID CHIC, FORTE, CLIP 400, OSMOZE, OSMOZE MEDIUM, BATON ROMPU et VINTAGE sont à associer avec les sous-couches suivantes :

- Pour limiter les remontées d'humidité, tous les supports (y compris sur plancher chauffant, sauf les planchers bois et les anciens revêtements de sols en PVC) sont à recouvrir du film PE de protection ALSAPROTECT de 150 µ d'épaisseur avec recouvrement des lès de 20 cm et remontée de 3-5 cm le long des murs avant la pose de toute autre sous-couche.

En présence de support en bois, il est recommandé de vérifier la ventilation indispensable et suffisante de la sous face (ex: cave, vide sanitaire).

- Pour augmenter le confort de marche et niveler les aspérités du support, il est conseillé de compléter le film ALSAPROTECT par la sous-couche ALSAMOUSSE.

La sous-couche ALSAPLUS offre la même fonction que les deux premières en une seule opération.

Enfin, ALSAMOUSALU, sous-couche doublée d'un film pare vapeur aluminium de 20 µ est destinée à la pose en pièce humide.

- Pour répondre aux exigences d'isolation acoustique en logements collectifs et notamment ceux de la NRA, la sous-couche ALSACOUSTIC (ΔL_w 21 dB ou ΔL 20dB(A)), résiliente et peu compressible est indispensable en complément du film ALSAPROTECT.

FLOORISOL, sous-couche en dalles de fibres de bois, offre une solution écologique d'isolation phonique.

La sous-couche CONFORLAY est 100% naturelle et ultra fine (1,8mm), offre une isolation optimale des bruits d'impacts et aériens.

Attention : ALSACOUSTIC et FLOORISOL sont compatibles avec les planchers chauffants mais déconseillées de part leur épaisseur et leur densité (résistance thermique trop élevée).

Concernant la pose des sous-couches, consulter les pages « Accessoires »

▪ Généralités

Le sens du décor doit être orienté vers la plus grande source de lumière, côté languette contre le mur.

Posez une lame sur les sous-couches choisies contre la porte et le chambranle. Recoupez si nécessaire à la nouvelle hauteur.

Calculez le nombre de lames nécessaires en longueur et en largeur. Vérifiez lors de la découpe des lames que leur longueur soit > 30 cm et leur largeur > 5 cm.

Chaque nouvelle rangée peut être commencée avec le surplus de lame de la rangée précédente en respectant les dimensions indiquées ci-dessus.

Les lames sont posées à l'anglaise, jointes en bout de lame, décalées d'au moins deux fois la longueur d'une rangée à l'autre. (DTU 51.11 2009)

Il convient de respecter un joint périphérique de 10mm minimum en périphérie de la pièce, à proximité des huisseries, portes-fenêtres et autour des pénétrations, obstacles fixes, seuils, tuyaux... Cet espace devra être ajusté avec des cales d'épaisseur.

Il est indispensable de prévoir un joint de dilatation intermédiaire :

- pour toutes les surfaces présentant une longueur > 12 m et une largeur > 8 m (pour les produits d'épaisseur 7 et 8 mm)
- pour toutes les surfaces présentant une longueur > 12 m et une largeur > 12 m (pour les produits d'épaisseur 12 mm)

ainsi que pour les passages de portes, et entre les pièces.

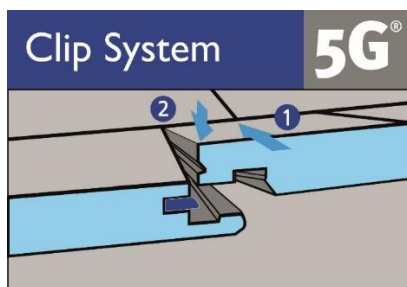
Le jeu de fractionnement doit être protégé par un profilé de finition (voir les pages « Accessoires »).

4) LA POSE AVEC LE SYSTEME DE CLIP 5G.

▪ Outils et accessoires nécessaires

- 1 crayon
- 1 règle aluminium de 2 m (règle de maçon)
- 1 kit de pose spécial (comportant 20 ou 40 cales de dilatation + 1 tire-lame + 1 cale de frappe)
- 1 maillet
- 1 scie sauteuse équipée d'une lame à denture fine
- 1 perceuse, pour le passage d'obstacles circulaires de diamètre < 20 mm à travers le revêtement de sol
- 1 cutter pour découper les sous-couches
- 1 rouleau de scotch pour les sous-couches

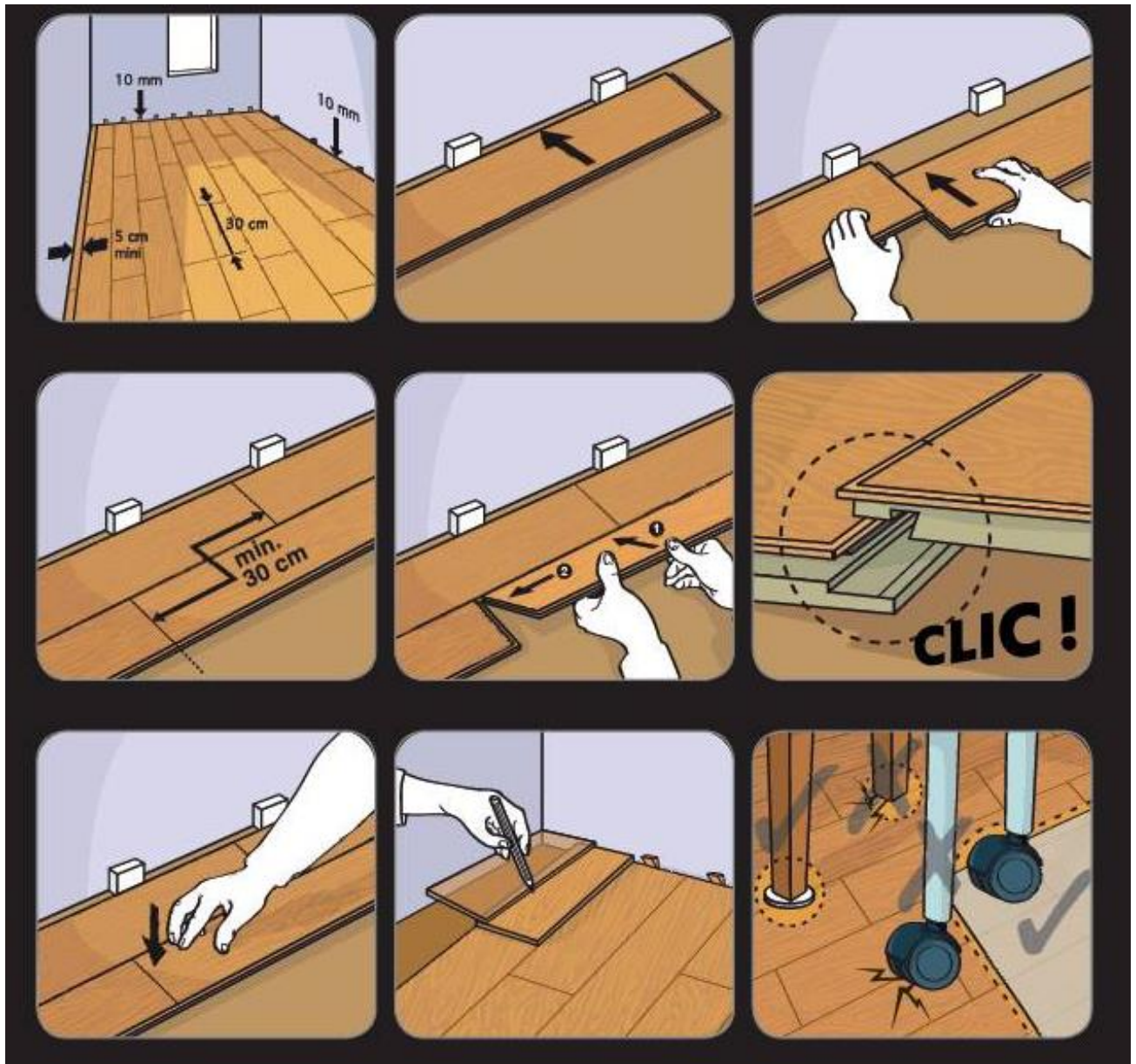
▪ Principe de pose



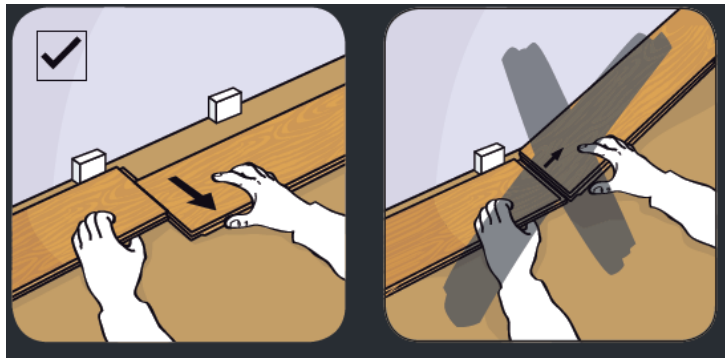
5G® : Un nouveau système de clip, qui verrouille les lames entre elles.

Le système de clip 5G® permet une installation rapide et facile. Une languette en plastique renforcée intégrée au petit côté de la lame permet un assemblage robuste et durable, émettant un 'click' et verrouillant ainsi les lames verticalement.

▪ Notice

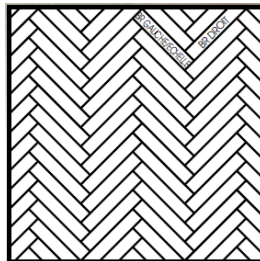


▪ **Le démontage avec le clip 5G**



Pour le démontage faire coulisser les lames et non les soulever.

5) La pose en bâton rompu



▪ **Principe de pose**

- Définir le sens de la pose
- Nombre de kits Gauche et Droit
- Nombre de triangles
- Les mesures des triangles en périphérie de pièce

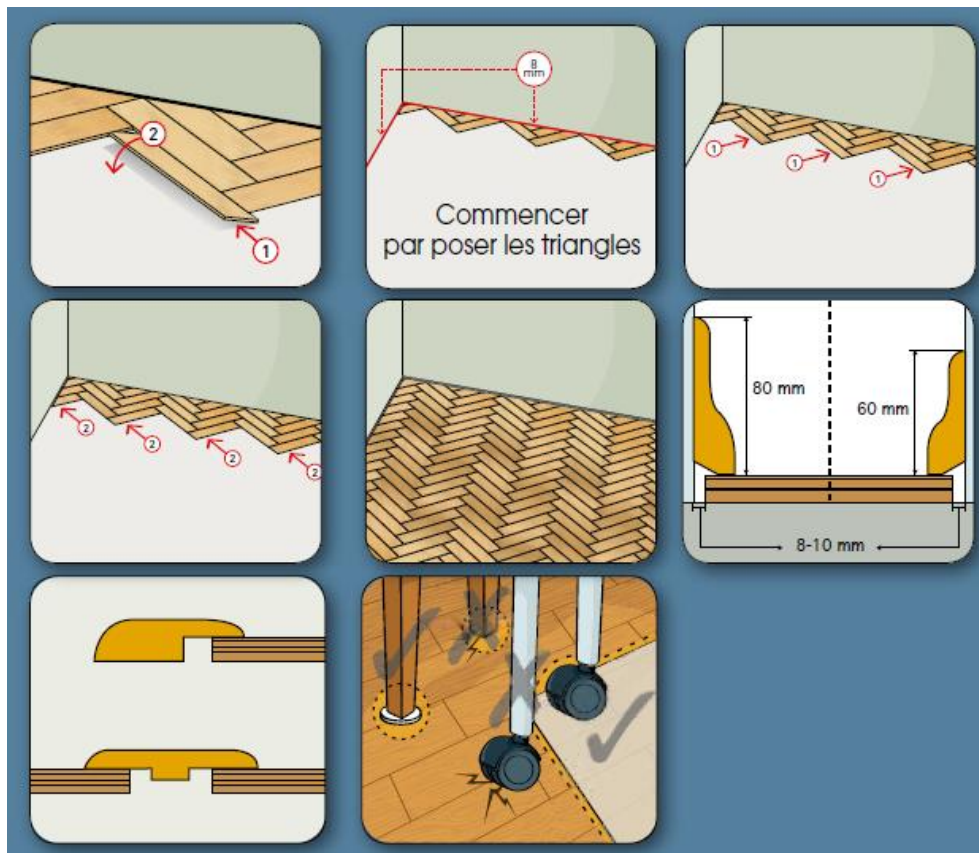
Conditions de Pose :

Sol parfaitement plan et propre.

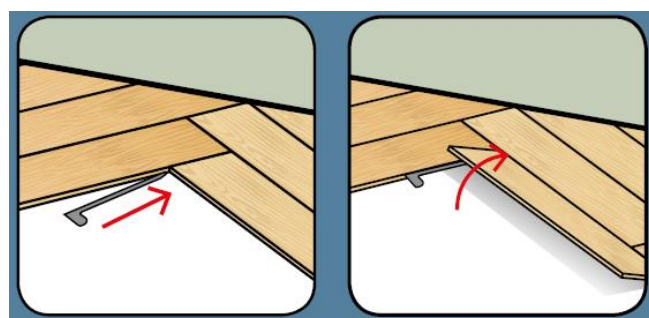
Outils nécessaires :

- 1 crayon
- 1 règle aluminium de 2 m (règle de maçon)
- 1 kit de pose spécial (comprenant 20 ou 40 cales de dilatation + 1 tire-lame + 1 cale de frappe)
- 1 maillet
- 1 scie sauteuse équipée d'une lame à denture fine
- 1 perceuse, pour le passage d'obstacles circulaires de diamètre < 20 mm à travers le revêtement de sol
- 1 cutter pour découper les sous-couches
- 1 rouleau de scotch pour les sous-couches

- **Notice**



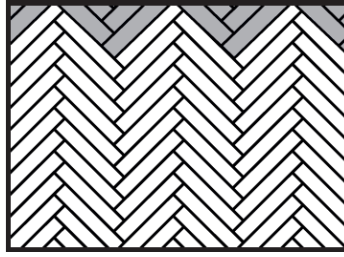
- **Le démontage en pose bâton rompu et clip 5G**



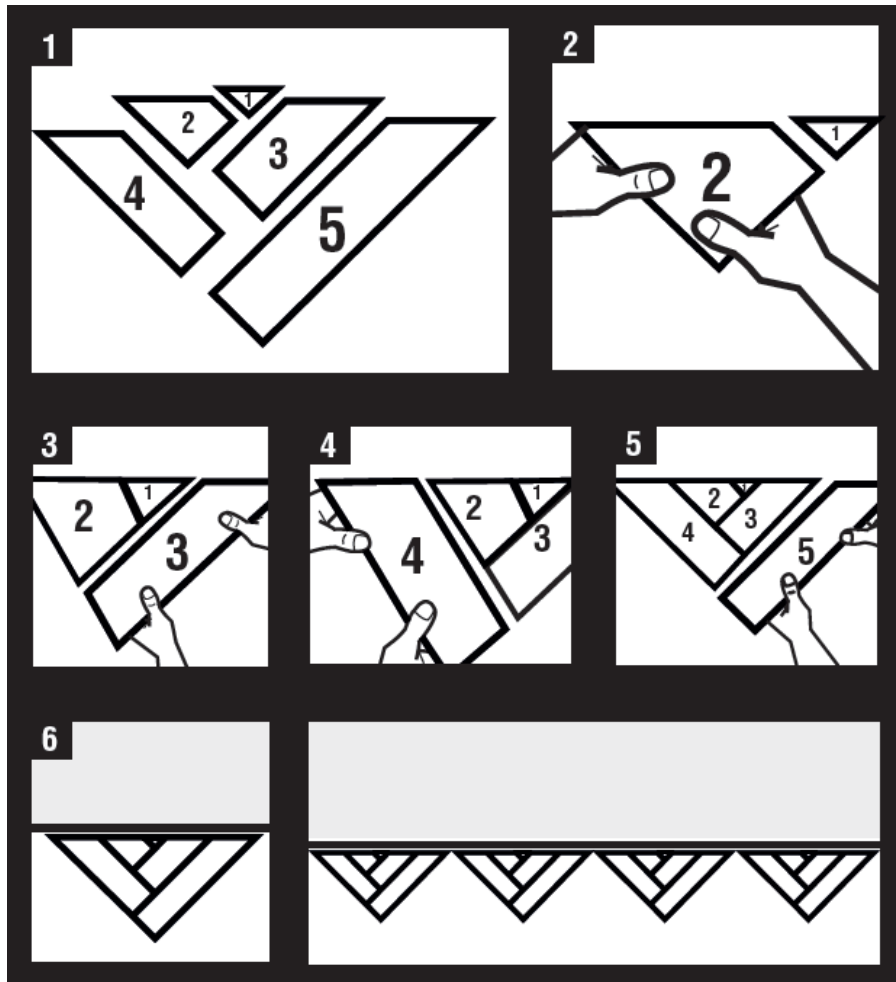
Utiliser le démonte 5G pour démonter les lames assemblées.

- **Kit de démarrage pose en bâton rompu**

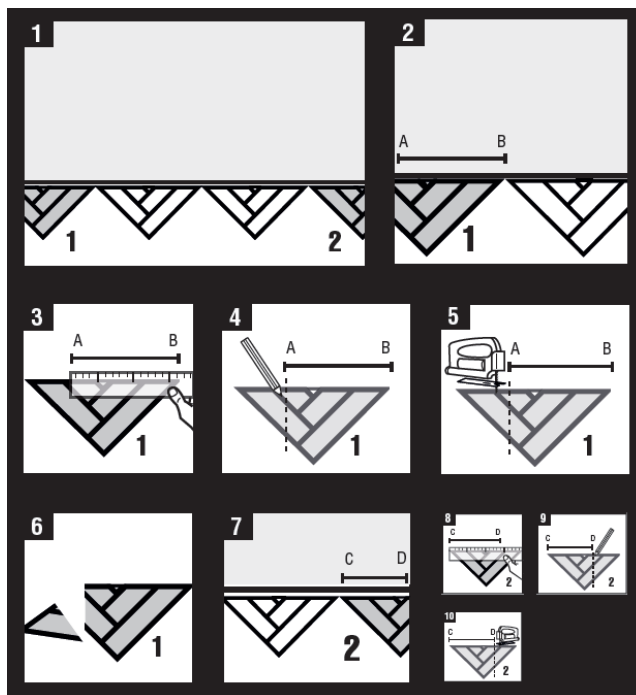
Afin de faciliter la pose en bâton rompu Alsapan propose des kits de démarrage qui permettent de diminuer le nombre de découpe à faire au commencement de la pièce.



- Assemblage des triangles



- **Découpe des triangles en périphérie de la pièce**



6) Traitement des points singuliers

Tuyaux, conduites

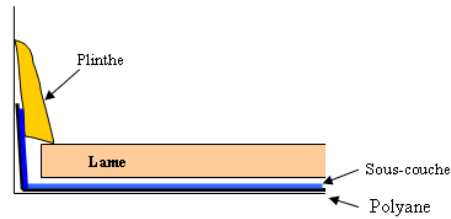
Il convient de veiller à ce que le tuyau coïncide exactement avec la jointure entre deux éléments. Forez un trou à l'aide d'une mèche dont le diamètre est égal au diamètre de la tuyauterie + 8-10 mm pour le joint de dilatation. Imbriquez les lames sur leur côté court et forez l'ouverture en plaçant le centre sur le raccord des deux lames. Assemblez ensuite les lames avec le reste du sol.

Lorsque le tuyau ne coïncide pas à la jonction entre éléments, forez le trou à l'aide d'une défonceuse ; ensuite coupez la lame en largeur à la hauteur du trou, et assemblez les éléments autour du tuyau, éventuellement en ajoutant de la colle. Veillez à ce que ce joint de dilatation autour du tuyau soit suffisant après montage.

7) Finition

Dès la fin de la pose, retirez les cales, et procédez à la fixation des plinthes aux murs, de manière à masquer le joint de dilatation périphérique. La fixation est à réaliser de façon à laisser le libre jeu au revêtement de sol.

Les remontées du film PE de protection ALSAPROTECT peuvent être couvertes à l'aide d'un profilé de finition.



Nous vous conseillons les plinthes, les scoties et les quarts de ronds assortis à nos décors.

La finition des tuyaux s'effectue avec des rosettes ou avec le mastic COLORSEALANT.

Dans le cas de jeu visible entre les plinthes et les surfaces d'appui comme les murs et le revêtement de sol, il est possible d'appliquer un cordon de mastic COLORSEALANT en biseautant l'embout de la cartouche pour former un joint creusé.

Mettez en place les profilés de sol ALSALU ou ALSAPRO pour masquer les joints de dilatation (*voir pages « Profilés de sol »*).

Si les profilés de sol et les plinthes ne peuvent être fixés, il est conseillé de couvrir les jeux de dilatation de mastic souple COLORSEALANT, en plaçant préalablement un fond de joint en mousse pour éviter de combler les jeux de dilatation. Procédez alors à l'aménagement du local.

POUR TOUTE CONDITION DE POSE DIFFERENTE, DEMANDEZ CONSEIL A VOTRE REVENDEUR

Notice de pose sur plancher chauffant

1) Précautions

La résistance thermique des revêtements de sol stratifiés SOLID MEDIUM, SOLID PLUS, SOLID CHIC, FORTE, CLIP 400, OSMOZE, OSMOZE MEDIUM, BATON ROMPU et VINTAGE permet leur mise en œuvre sur sols chauffants à accumulation basse température, et sols chauffants électriques PRE.

Leur mise en œuvre n'est pas autorisée sur les planchers chauffants / rafraîchissants PCR.

2) Conditions de pose

La pose sur plancher chauffant (y compris plancher chauffant rayonnant électrique (PRE) sous Avis Technique) est possible si et seulement si la résistance thermique de l'ensemble (Sous couche + revêtement de sol stratifié) **< 0,15 m² K/W**.

Les sous-couches ALSACOUSTIC et FLOORISOL sont compatibles avec les planchers chauffants mais déconseillés de part leur épaisseur et leur densité (résistance thermique trop élevée).

En plus des indications fournies dans la notice jointe dans les paquets, il faut observer les points suivants :

- Après avoir respecté le délai de séchage naturel du support, il doit être procédé à une mise en route de l'installation de chauffage au moins deux semaines avant la pose du revêtement de sol dans les conditions prévues par la norme DTU ou l'Avis Technique en vigueur.
- Respecter les recommandations du chauffagiste pour la mise en route de l'installation de façon progressive jusqu'à la laisser fonctionner à pleine puissance.
- Le chauffage est toutefois interrompu 48 heures avant la pose et le local est stabilisé à une température d'environ 18°.
- Il est nécessaire d'attendre au moins 7 jours après la fin de la pose pour remettre en marche progressivement le chauffage pour augmenter la température par paliers de 5°C par jour jusqu'à la température souhaitée.

Remarque : le chauffage permet de stabiliser le support à la teneur en eau correspondant à ses conditions ultérieures de service et de limiter la migration ascendante de vapeur d'eau lors de la mise en service, revêtement posé.

Dans le cas de bâtiments neufs, le revêtement de sol ne peut être mis en œuvre qu'après la première mise en température du chauffage conformément aux DTU ; sinon, le chauffage par le sol devra avoir fonctionné depuis au moins 14 jours dans la pièce avant la pose du revêtement afin de rendre le support complètement sec.

3) Mise en œuvre

Disposez les sous-couches appropriées avant la pose des revêtements de sols ALSAPAN FLOORING.

Les conditions de pose (température et humidité) sont identiques aux précédentes :

- Les systèmes caloporteurs par eau devront être installés à au moins 30 mm de la surface du béton.
- La température de surface ne doit jamais atteindre ou excéder 28 °C.
- Le film de polyéthylène est placé systématiquement sur le support.
- Le circuit doit comporter un dispositif limitant la température du fluide chauffant à 50°C (le dispositif peut être intégré à la régulation)

La mise en route cyclique du plancher chauffant, combinée à des variations d'humidité relative de l'air ambiant, provoque des allongements ou des retraites du revêtement de sol stratifié selon le cas. Respectez les jeux de dilatation périphériques (10 mm minimum) aux abords de parties fixes : murs, cloisons, tuyaux, poteaux, passage de porte.

Compte tenu de l'assemblage mécanique (sans colle) des revêtements de sol stratifiés ALSAPAN FLOORING, l'utilisation du plancher chauffant peut intervenir immédiatement après la pose. A chaque début et fin de période de chauffage, modifiez progressivement la température.

Le revêtement de sol stratifié est compatible avec les systèmes de chauffage au sol sous certaines conditions. Le revêtement ne doit pas nuire à la fonction de chauffage, c'est-à-dire que la diffusion de chaleur générée par le chauffage au sol, dans la pièce, ne doit pas être gênée par une couche thermo-isolante trop importante. Pour cela, la conductivité thermique de l'ensemble du revêtement de sol (lame + sous-couche) ne doit pas dépasser la valeur de 0,15 m²K/W.

Pour rappel, la conductivité thermique qualifie la capacité des matériaux à transmettre la chaleur, la résistance thermique mesure quant à elle leur capacité de résistance à la chaleur. La valeur que nous communiquons est bien la **conductivité thermique**.

Comme le stipule le dossier technique, ainsi que les DOP, l'ensemble de nos produits sont bien < à 0,15 m²K/W.

Voici les données plus précises pour chacune de nos épaisseurs :

Epaisseurs	Conductivité thermique
8 mm	0,07 m ² K/W
12 mm	0,08 m ² K/W

Les essais ont été confiés à l'organisme notifié 0766 EPH.

Voici les données pour chacune de nos sous-couches :

Sous-couches	Conductivité thermique
Alsaplus	0,05 m ² K/W
Alsamousse	0,06 m ² K/W
Alsamoussalu	0,06 m ² K/W
Alsacoustic	0,14 m ² K/W
Floorisol	0,07 m ² K/W
Conforlay	0,03m ² K/W
Alsavinyle	0,04 m ² K/W
Alsatop	0,05 m ² K/W
Densimousse	0,03m ² K/W

FICHES TECHNIQUES

CLIP 400

8 mm
Grandes lames

TESTS NORMALISES	RESULTATS	NORMES
Résistance à l'abrasion	Classe AC5	EN 13329
Résistance aux chocs	Classe IC3	EN 13329
Résistance aux taches	Groupe 1-2 : 5 Groupe 3 : 4	EN 438
Résistance à la lumière	Echelle de laine bleue partie B02 : degré ≥ 6 Echelle de gris partie A02 ≥ 4	ISO 4892-2
Taux de formaldéhyde du revêtement de sol stratifié	E1 $\leq 3,5$ mg/m ² .h	NF EN 717-2
Réaction au feu	Moyennement inflammable CFL S1	NF EN 13501-1
Affichage sanitaire (COV)	Classe A+	ISO 16000
Support	HDF PEFC Water Protect	
Garantie	25 ans	
Dimensions des lames	1286 x 192 x 8mm	
Emballage	9 lames par kit soit 2.22 m ²	
Poids	16 kg par kit	
Conditionnement	48 kits par palette soit 106,7 m ² - 768 kg	

OSMOZE

8 mm

Grandes lames

Chanfreins 4 côtés

Finition synchrone et synchrone satinée

TESTS NORMALISES	RESULTATS	NORMES
Résistance à l'abrasion	Classe AC5	EN 13329
Résistance aux chocs	Classe IC3	EN 13329
Résistance aux taches	Groupe 1-2 : 5 Groupe 3 : 4	EN 438
Résistance à la lumière	Echelle de laine bleue partie B02 : degré ≥ 6 Echelle de gris partie A02 ≥ 4	ISO 4892-2
Taux de formaldéhyde du revêtement de sol stratifié	$E1 \leq 3,5 \text{ mg/m}^2 \cdot \text{h}$	NF EN 717-2
Réaction au feu	Moyennement inflammable CFL S1	NF EN 13501-1
Affichage sanitaire (COV)	Classe A+	ISO 16000
Support	HDF PEFC Water Protect	
Garantie	25 ans	
Dimensions des lames	1286 x 192 x 8mm	
Emballage	9 lames par kit soit 2.22 m ²	
Poids	16. kg par kit	
Conditionnement	48 kits par palette soit 106,7m ² - 768 kg	

OSMOZE MEDIUM

8 mm

Lames fines de 122 mm

Chanfreins 4 côtés

TESTS NORMALISES	RESULTATS	NORMES
Résistance à l'abrasion	Classe AC5	EN 13329
Résistance aux chocs	Classe IC3	EN 13329
Résistance aux taches	Groupe 1-2 : 5 Groupe 3 : 4	EN 438
Résistance à la lumière	Echelle de laine bleue partie B02 : degré ≥ 6 Echelle de gris partie A02 ≥ 4	ISO 4892-2
Taux de formaldéhyde du revêtement de sol stratifié	E1 ≤ 3,5 mg/m ² .h	NF EN 717-2
Réaction au feu	Moyennement inflammable CFL-S1	NF EN 13501-1
Affichage sanitaire (COV)	Classe A+	ISO 16000
Support	HDF PEFC Water Protect	
Garantie	25 ans	
Dimensions des lames	1286 x 122 x 8 mm	
Emballage	9 lames par kit soit 1,41 m ²	
Poids	10 kg par kit	
Conditionnement	78 kits par palette soit 110,14 ² - 780 kg	

VINTAGE

8 mm Grandes lames

TESTS NORMALISES	RESULTATS	NORMES
Résistance à l'abrasion	Classe AC5	EN 13329
Résistance aux chocs	Classe IC3	EN 13329
Résistance aux taches	Groupe 1-2 : 5 Groupe 3 : 4	EN 438
Résistance à la lumière	Echelle de laine bleue partie B02 : degré ≥ 6 Echelle de gris partie A02 ≥ 4	ISO 4892-2
Taux de formaldéhyde du revêtement de sol stratifié	$E1 \leq 3,5 \text{ mg/m}^2 \cdot \text{h}$	NF EN 717-2
Réaction au feu	Moyennement inflammable CFL S1	NF EN 13501-1
Affichage sanitaire (COV)	Classe A+	ISO 16000
Support	HDF PEFC Water Protect	
Garantie	25 ans	
Dimensions des lames	1286 x 192 x 8mm	
Emballage	9 lames par kit soit 2.22 m ²	
Poids	16 kg par kit	
Conditionnement	48 kits par palette soit 106,7 m ² - 768 kg	

FORTE

12 mm Grandes lames

TESTS NORMALISES	RESULTATS	NORMES
Résistance à l'abrasion	Classe AC6	EN 13329
Résistance aux chocs	Classe IC4	EN 13329
Résistance aux taches	Groupe 1-2 : 5 Groupe 3 : 4	EN 438
Résistance à la lumière	Echelle de laine bleue partie B02 : degré ≥ 6 Echelle de gris partie A02 ≥ 4	ISO 4892-2
Taux de formaldéhyde du revêtement de sol stratifié	$E1 \leq 3,5 \text{ mg/m}^2 \cdot \text{h}$	NF EN 717-2
Réaction au feu	Moyennement inflammable CFL S1	NF EN 13501-1
Affichage sanitaire (COV)	Classe A+	ISO 16000
Support	HDF PEFC	
Garantie	35 ans	
Dimensions des lames	1286 x 214 x 12mm	
Emballage	6 lames par kit soit 1,65 m ²	
Poids	18 kg par kit	
Conditionnement	48 kits par palette soit 79.3m ² - 864 kg	

SOLID PLUS

12 mm

Grandes lames

Chanfreins 4 côtés

Structure Synchrone et Héliochrome

TESTS NORMALISES	RESULTATS	NORMES
Résistance à l'abrasion	Classe AC6	EN 13329
Résistance aux chocs	Classe IC4	EN 13329
Résistance aux taches	Groupe 1-2 : 5 Groupe 3 : 4	EN 438
Résistance à la lumière	Echelle de laine bleue partie B02 : degré ≥ 6 Echelle de gris partie A02 ≥ 4	ISO 4892-2
Taux de formaldéhyde du revêtement de sol stratifié	$E1 \leq 3,5 \text{ mg/m}^2 \cdot \text{h}$	NF EN 717-2
Réaction au feu	Moyennement inflammable CFL S1	NF EN 13501-1
Affichage sanitaire (COV)	Classe A+	ISO 16000
Support	HDF PEFC Water Protect	
Garantie	35 ans	
Dimensions des lames	1286 x 214 x 12mm	
Emballage	6 lames par kit soit 1,65 m ²	
Poids	18 kg par kit	
Conditionnement	48 kits par palette soit 79.3m ² - 864 kg	

SOLID CHIC

12 mm

Lame de largeur 172 mm

Chanfreins 4 côtés

TESTS NORMALISES	RESULTATS	NORMES
Résistance à l'abrasion	Classe AC6	EN 13329
Résistance aux chocs	Classe IC4	EN 13329
Résistance aux taches	Groupe 1-2 : 5 Groupe 3 : 4	EN 438
Résistance à la lumière	Echelle de laine bleue partie B02 : degré \geq 6 Echelle de gris partie A02 \geq 4	ISO 4892-2
Taux de formaldéhyde du revêtement de sol stratifié	$E1 \leq 3,5 \text{ mg/m}^2 \cdot \text{h}$	NF EN 717-2
Réaction au feu	Moyennement inflammable CFL S1	NF EN 13501-1
Affichage sanitaire (COV)	Classe A+	ISO 16000
Support	HDF PEFC Water Protect	
Garantie	35 ans	
Dimensions des lames	1286 x 172 x 12mm	
Emballage	6 lames par kit soit 1,33 m ²	
Poids	14 kg par kit	
Conditionnement	52 kits par palette soit 69 m ² - 728 kg	

SOLID MEDIUM

12 mm

Petites lames

Chanfreins 4 côtés

TESTS NORMALISES	RESULTATS	NORMES
Résistance à l'abrasion	Classe AC6	EN 13329
Résistance aux chocs	Classe IC4	EN 13329
Résistance aux taches	Groupe 1-2 : 5 Groupe 3 : 4	EN 438
Résistance à la lumière	Echelle de laine bleue partie B02 : degré ≥ 6 Echelle de gris partie A02 ≥ 4	ISO 4892-2
Taux de formaldéhyde du revêtement de sol stratifié	$E1 \leq 3,5 \text{ mg/m}^2 \cdot \text{h}$	NF EN 717-2
Réaction au feu	Moyennement inflammable CFL S1	NF EN 13501-1
Affichage sanitaire (COV)	Classe A+	ISO 16000
Support	HDF PEFC Water Protect	
Garantie	35 ans	
Dimensions des lames	1286 x 122 x 12mm	
Emballage	6 lames par kit soit 0,94 m ²	
Poids	10 kg par kit	
Conditionnement	78 kits par palette soit 73.4 m ² - 780 kg	

BATON ROMPU

12 mm
Chanfreins 4 côtés

TESTS NORMALISES	RESULTATS	NORMES
Résistance à l'abrasion	Classe AC6	EN 13329
Résistance aux chocs	Classe IC4	EN 13329
Résistance aux taches	Groupe 1-2 : 5 Groupe 3 : 4	EN 438
Résistance à la lumière	Echelle de laine bleue partie B02 : degré ≥ 6 Echelle de gris partie A02 ≥ 4	ISO 4892-2
Taux de formaldéhyde du revêtement de sol stratifié	$E1 \leq 3,5 \text{ mg/m}^2 \cdot \text{h}$	NF EN 717-2
Réaction au feu	Moyennement inflammable CFL S1	NF EN 13501-1
Affichage sanitaire (COV)	Classe A+	ISO 16000
Support	HDF PEFC Water Protect	
Garantie	35 ans	
Dimensions des lames	640 x 143 x 12mm	
Emballage	13 lames par kit soit 1.19 m ²	
Poids	12.20 kg par kit	
Conditionnement	60 kits par palette soit 71.4 m ² - 732 kg	

ACCESSOIRES

1) Sous-couches

▪ **ALSAPROTECT - Film PE de protection**

Référence article : 100 064

Description

Le film ALSAPROTECT en polyéthylène d'une épaisseur de 150 microns est destiné à limiter fortement les échanges d'humidité entre le support et le revêtement de sol.

Mise en œuvre

Ce film est à poser impérativement sur l'ensemble du support, dans le même sens que les lames, avant la pose d'une sous-couche mousse ou fibres de bois, selon le cas. Il y a lieu d'effectuer une remontée de 3-5 cm le long des murs que l'on couvrira à l'aide d'un profilé de finition.

Le recouvrement des lès sera au minimum de 20 cm et le maintien sera assuré par bande adhésive.

IMPORTANT

Tel que préconisé par le DTU 51-11, ALSAPROTECT est obligatoire en présence de support à base de liants hydrauliques ou d'anhydrites, neuf ou ancien, en rez-de-chaussée ou en étage avec ou sans chauffage intégré.

Le film ALSAPROTECT n'est pas à poser sur plancher bois ou sur support recouvert d'un revêtement de sol en PVC en étage. Dans le cas de support en contact avec l'extérieur, il est nécessaire de vérifier la ventilation sous le plancher.

Caractéristiques

- Coloris : transparent
- Épaisseur : 150 microns
- Largeur : 2,40 m
- Longueur : 8,40 m
- Surface : 20m² / rouleau
- Poids unitaire : 2,365 Kg

Conditionnement

Repliée sous forme d'un carré de dimension 40 x 40 cm d'épaisseur 3 cm.
Conditionnement individuel

▪ **ALSAMOUSSE - Sous-couche de désolidarisation**

Référence article : 10717

Description

La sous-couche ALSAMOUSSE en mousse de polyéthylène non-réticulée est destinée à la pose flottante de revêtements de sol stratifiés ALSAPAN FLOORING. Elle permet de minimiser les aspérités des supports, assure une isolation thermique et contribue au confort de marche.

Mise en œuvre

Au préalable, placez le film de polyéthylène ALSAPROTECT de 0.15 mm d'épaisseur, puis déroulez la sous-couche parallèlement à la pose du revêtement de sol stratifié.

Juxtaposez les lés de la sous-couche bords à bords, sans chevauchement, parallèlement au grand côté des lames. Pour faciliter le maintien de la sous-couche durant la pose des lames, assemblez les lés par bande adhésive.

Caractéristiques

- Epaisseur : 2,00 mm
- Largeur : 1,00 m
- Longueur : 20 m
- Masse surfacique : 0.062 kg / m²
- Masse Volumique : 18 - 20 kg/m³
- Surface : 20 m² / rouleau
- Résistance thermique à 20 °c : 0,062 m²K/W
- Poids unitaire: 950 gr

Conditionnement

4 rouleaux dans un sac PE. Chaque rouleau est fermé par un code barre autocollant.

▪ ALSAPLUS - Sous-couche PE de protection

Référence article : 102 439

Description

ALSAPLUS est une sous-couche en polyéthylène non réticulée à double fonction.

Un film PE d'une épaisseur de 150 microns destiné à limiter fortement les échanges d'humidité (entre le support et le revêtement de sol) est associé à une mousse d'épaisseur de 2 mm. Cette sous-couche apporte le confort à la marche, nivelle les rugosités du support et isole thermiquement.

Le bord débordant de 10 cm du film est pourvu d'une bande adhésive pour assurer la continuité parfaite de la fonction pare vapeur entre lés.

ALSAPLUS est destinée à la pose flottante de revêtement de sol stratifié ou de parquet. Elle est obligatoire (DTU 51-11) en présence de support à base de liants hydrauliques ou d'anhydrites neuf ou ancien, en rez-de-chaussée ou en étage avec ou sans chauffage intégré. Il y a lieu de la dérouler sur plancher en bois, que lorsqu'il se trouve au-dessus d'une paroi froide.

Mise en œuvre

Déroulez ALSAPLUS parallèlement au sens de pose des lames de revêtement de sol stratifié ou parquet, en plaçant le côté film en contact avec le support et le bord débordant opposé au mur de départ.

Les lés suivants seront juxtaposés bord à bord au niveau de la mousse afin de recouvrir le bord débordant. Le maintien entre lés sera assuré en retirant la protection de la bande adhésive.

Caractéristiques

Film polyane :

- Épaisseur : 0.15 mm

Mousse :

- Épaisseur : 2.0 mm
- Masse volumique : 18 - 20 kg/m³

Alsaplus :

Résistance thermique à 20°C : 0.050 m²K/W

Largeur utile : 1,0 m

Longueur : 20 m

Surface : 20m²/ rouleau

Coloris : blanc
Poids unitaire : 3.5 kg

Conditionnement

Emballage individuel sous sac PE avec notice et code barre.

▪ **ALSAMOOUSSALU - Sous-couche de désolidarisation**

Référence article : 11661

Description

La sous-couche ALSAMOOUSSALU en mousse de polyéthylène non réticulé est destinée à la pose flottante de revêtements de sol stratifiés. Elle permet de minimiser les aspérités des supports, assure une isolation thermique et contribue au confort de marche.

La lamination de la mousse avec un film de polyéthylène métallisé lui confère une barrière à l'humidité équivalente à celle d'un film PEBD de 200 µ. Nous préconisons donc cette sous-couche dans le cas de pose en milieu humide.

Mise en œuvre

Juxtaposez les lés de la sous-couche 2 mm bord à bord, sans chevauchement, la face en aluminium contre le support. Pour faciliter le maintien de la sous-couche durant la pose des lames, assemblez les lés par bande adhésive. Nous vous conseillons d'utiliser un ruban adhésif aluminisé (ref 4915 rlx de 66 ml x 50 mm de large).

Caractéristiques

- Epaisseur : 2,00 mm + film de 20 µ = 2.020 mm
- Largeur : 1,00 m
- Longueur : 15 ml
- Masse surfacique : 0.062 kg / m²
- Masse Volumique : 18 – 20 kg/m³
- Résistance thermique à 20 °c : 0,062 m²K/W
- Surface : 15 m² / rouleau
- Poids unitaire: 860 grs

Conditionnement

5 rouleaux dans un sachet PE. Chaque rouleau est fermé par un code barre autocollant.

▪ **FLOORISOL - Sous-couche acoustique**

Référence article : 1405

Rappel

La dernière réglementation Acoustique (NRA) est applicable à partir du 1.1.1996. Son incidence sur les revêtements de sol en pose flottante implique dans certains cas, la mise en œuvre d'une sous couche acoustique dont la performance aux bruits d'impacts associée au revêtement de sol atteint les valeurs retenues par la NRA.

Description

La sous-couche FLOORISOL est écologique : composée exclusivement de fibres de bois. L'efficacité aux bruits de choc est de Lw 19 dB - PV : AC 3210-N 24/03/2000 (Centre scientifique – BRUXELLES).

La sous couche FLOORISOL permet de minimiser les aspérités du support, isole des bruits d'impacts (talons, objets...) et améliore également le confort de marche.

Elle est compatible sol chauffant mais déconseillée de par son épaisseur et sa densité.

Mise en œuvre

Préparez le support (DTU 51 et 26-2)

Les plaques de FLOORISOL sont disposées selon un angle de 45° par rapport aux lames de stratifiés de sorte que les joints des plaques et des lames de stratifié à poser ne coïncident jamais. Les panneaux sont placés les uns à côté des autres en pose flottante avec une distance de 1cm le long du mur et d'obstacles éventuels. Posez le revêtement de sol stratifié en respectant les jeux de dilatation vis à vis de tout point fixe.

Caractéristiques

- Epaisseur : 5 mm
- Largeur : 59 cm
- Longueur : 79 cm
- Masse volumique : 250 kg/m³
- Tolérance : 5 %
- Résistance thermique à 20° C : 0,04 Kcal m²/5/C°
- Isolation phonique : -19 dB (A) / LW : 19 dB
- Classement au feu : classe retenue : E (Classement Européen « EUROCLASS »)
- Surface : 7m² / paquet (15 dalles)
- Poids : 2.2 kg/m²

Conditionnement

Emballé par kit de 7 m² sous film PE transparent avec notice de pose
48 kits/ palette

▪ **ALSACOUSTIC - Sous-couche acoustique**

Référence article : 55 107

Rappel

La nouvelle réglementation Acoustique (NRA) est applicable à partir du 1.1.1996. Son incidence sur les revêtements de sol en pose flottante implique dans certains cas, la mise en oeuvre d'une sous couche acoustique dont la performance aux bruits d'impacts associée au revêtement de sol atteint les valeurs retenues par la NRA.

Description

La sous-couche ALSACOUSTIC est composée de granulats de PU alvéolaires agglomérés.

ALSACOUSTIC est une sous couche résiliente dont l'efficacité aux bruits de choc est de ΔL_w 20 dB ou ΔL 20 dB(A)
– PV d'essais du CEBTP = n° 2312.6.629.

Sa performance acoustique est conservée dans le temps par sa résistance à la compression.

La sous-couche ALSACOUSTIC améliore également le confort de marche et permet de minimiser les aspérités du support.

Elle est compatible sol chauffant mais déconseillée de par son épaisseur et sa densité.

Mise en œuvre

Préparez le support (DTU 51-11 et 26-2)

Déroulez préalablement le film de protection ALSAPROTECT avant la sous-couche ALSACOUSTIC, parallèlement au sens de pose du revêtement de sol stratifié ALSAPAN FLOORING.

Juxtaposez les bandes ALSACOUSTIC bords à bords et parallèlement au revêtement de sol.

Fixez les lés entre eux à l'aide d'un ruban adhésif.

Posez le revêtement de sol stratifié en respectant les jeux de dilatation vis à vis de tout point fixe.

Fixer la plinthe au mur sans qu'elle ne repose sur le revêtement de sol pour éviter les transmissions latérales.

Jointoyez éventuellement le jeu avec le mastic souple Colorsealant.

Caractéristiques

- Epaisseur : 5 mm
- Largeur : 1 m
- Longueur rouleau : 20 m
- Masse : 0,9 Kg/m²
- Tassement sous 0,4 daN/cm² = < 2 mm et < 30 %

- Résistance thermique : 0,15 m²K/W
- Surface : 20m² / rouleau
- Poids rouleau : 20 kg
- Ø Extérieur : 38 cm

Conditionnement

Emballé à l'unité sous film PE transparent avec notice de pose
9 rouleaux / palette

▪ **CONFORLAY – Sous-couche 100% naturel**

Description : CONFORLAY est composée de fibres de bois. Cette sous-couche est naturelle à 100%. Conforlay est idéale pour les sols stratifiés, vinyles et parquets et vous offrira une isolation optimale aux bruits d'impacts et aériens. Elle compense parfaitement les aspérités du sol et est compatible au chauffage au sol.

Mise en œuvre : L'installation de la sous-couche est très simple. Elle doit recouvrir la totalité du support sur lequel elle est posée. Les dalles doivent être placées perpendiculairement aux lames, en pose flottante, bord à bord sans chevauchement.

Caractéristiques :

Composition : fibres de bois
Poids : 692g/m²
Épaisseur : 1,8mm
Dimensions du produit: 7m² (79X59cm)
Résistance thermique : 0.0343 m²K/W

Conditionnement :

Emballée à l'unité sous film PE transparent avec notice.

▪ **ALSATOP – Sous-couche pour revêtement de sol stratifié et parquet**

Description :

La sous-couche Alsatop est idéale pour minimiser les aspérités du sol et pour augmenter l'isolation acoustique.

Mise en œuvre :

- Le support doit être sec propre et dépoussiéré.
- Déployer la sous-couche.
- Adaptez-la au support (découpe à l'aide d'un cutter ou ciseaux).
- Juxtaposer les lattes, reliez-les

Caractéristiques :

- Épaisseur : 2 mm
- Largeur : 1 m
- Longueur rouleau : 10 ml
- Densité : 33 Kg/m²
- Résistance thermique : 0,048 m²K/W
- Surface : 10 m² / rouleau
- Poids rouleau : 2.450 kg
- Réduction acoustique : -20 DB

▪ **DENSIMOUSSE – Sous-couche pour revêtement de sol stratifié et parquet**

Description :

La sous-couche Densimousse est idéale pour éviter les remontées d'humidité et pour augmenter l'isolation acoustique.

Mise en oeuvre :

- Le support doit être sec, propre et dépoussiéré.
- Déployer la sous-couche.
- Adaptez-la au support (découpe à l'aide d'un cutter ou ciseaux).
- Juxtaposer les laizes, reliez-les à l'aide d'un ruban adhésif

Caractéristiques

- Epaisseur : 2 mm
- Largeur : 1 m
- Longueur rouleau : 15 ml
- Densité : 120 Kg/m²
- Résistance thermique : 0,032 m²K/W
- Surface : 15 m² / rouleau
- Poids rouleau : 3.450 kg
- Réduction acoustique : -21 DB

2) Profilés de finition

▪ **¼ DE ROND - Contre plinthe**

Description

Support MDF enrobé d'une feuille décorative.

Mise en œuvre

La fixation est effectuée par clouage, vissage ou collage en appui sur le mur ou les plinthes. Vérifiez que le libre mouvement du revêtement de sol stratifié soit assuré.

Caractéristiques

- Dimensions : 2500 x 17 x 17 mm

Conditionnement

10 pièces étiquetées par carton avec code barres.

▪ **Scoties F16 – Contre-plinthe**

Description

Support MDF enrobé d'une feuille décorative.

Mise en œuvre

La fixation est effectuée par clouage, vissage ou collage en appui sur le mur ou les plinthes. Vérifiez que le libre mouvement du revêtement de sol stratifié soit assuré.

Caractéristiques

- Dimensions : 2500 x 16 x 16 mm

Conditionnement

10 pièces étiquetées par carton avec code barre

▪ **PLINTHES F58 - Plinthes amovibles**

Description

Les plinthes F58 est un système de plinthe astucieux, rapidement démontable en cas de besoin grâce à leur système de fixation clip. Elles permettent le passage de fils électriques basse tension ou de téléphone. Les plinthes F58 sont en MDF enrobé d'une feuille décorative.

Mise en œuvre

Les plinthes F58 se fixent à l'aide de colle, clous, vis ou clips.
5 ou 6 clips par plinthe (tous les 50 cm) sont nécessaires à leur fixation.
Placez un clip en position contre le mur, vérifiez le libre mouvement du revêtement de sol stratifié, fixez-le avec la visserie fournie, réitérez l'opération 5 ou 6 fois par plinthe.

Caractéristiques

- Dimensions: 2500 x 58 x 12 mm

Conditionnement

5 pièces étiquetées par carton avec code barres.

▪ **PLINTHES F80 - Plinthes amovibles**

Description

Les plinthes F80 sont rapidement démontables en cas de besoin grâce à leur système de fixation clip, elles permettent le passage de fils électriques basse tension ou de téléphone. Les plinthes F80 sont en MDF enrobé d'une feuille décorative.

Mise en œuvre

Les plinthes F80 se fixent à l'aide de colle, clous, vis ou clips.
5 ou 6 clips par plinthe (tous les 50 cm) sont nécessaires à sa fixation.
Placez un clip en position contre le mur, vérifiez le libre mouvement du revêtement de sol stratifié, fixez-le avec la visserie fournie, réitérez l'opération 5 ou 6 fois par plinthe.

Caractéristiques

- Dimensions: 2500 x 80 x 15 mm

Conditionnement

5 pièces étiquetées par carton avec code barres.

▪ **GRANDE PLINTHE DE RECOUVREMENT SÉCABLE**

Description

Système astucieux de plinthes, cette plinthe de recouvrement a un pouvoir de couvrance maximal de 120 x 14mm. Sa longueur est de 2.20m. SPÉCIALE RÉNOVATION.

1 seul décor disponible : blanc à peindre.

Mise en œuvre

Les plinthes de recouvrement se fixent à l'aide de colle, clous, vis.

Conditionnement

6 par paquet.

▪ **PLINTHE DE RECOUVREMENT STRUCTURÉE**

Description

Système astucieux de plinthes, cette plinthe de recouvrement a un pouvoir de couvrance maximal de 60 x 12mm. Sa longueur est de 2.50 m. SPÉCIALE RÉNOVATION.

1 seul décor disponible : blanc à peindre.

Mise en œuvre

Les plinthes de recouvrement se fixent à l'aide de colle, clous, vis.

▪ **PLINTHE DE RECOUVREMENT - PETITE**

Description

Système astucieux de plinthes, cette plinthe de recouvrement a un pouvoir de couvrance maximal de 60 x 12mm. Sa longueur est de 2.50 m. SPÉCIALE RÉNOVATION.

1 seul décor disponible : blanc à peindre.

Mise en œuvre

Les plinthes de recouvrement se fixent à l'aide de colle, clous, vis.

▪ **PLINTHE DE RECOUVREMENT - GRANDE**

Description

Système astucieux de plinthes, cette plinthe de recouvrement a un pouvoir de couvrance maximal de 80 x 12mm. Sa longueur est de 2.50 m. SPÉCIALE RÉNOVATION.

1 seul décor disponible : blanc à peindre.

Mise en œuvre

Les plinthes de recouvrement se fixent à l'aide de colle, clous, vis.

▪ **CLIP POUR PLINTHES - Accessoires plinthes**

Référence article : 4867

Description

Profilé de fixation en plastique adapté aux plinthes F58 et F80, qui permet le démontage et le remontage des plinthes.

Longueur : 33 mm largeur : 29 mm épaisseur : 7 mm

Mise en œuvre

Positionnez le clip contre le mur, vérifiez le libre mouvement du revêtement de sol (qui ne doit pas être immobilisé par le clip), percez et utilisez la visserie fournie pour sa fixation (5 ou 6 clips par plinthe).

Caractéristiques

- Longueur : 33 mm

- Largeur : 29 mm
- Epaisseur : 7 mm

Conditionnement

Sous blister de 30 unités (30 vis + 30 clips nécessaires à la fixation incluses) avec code barres étiquetés

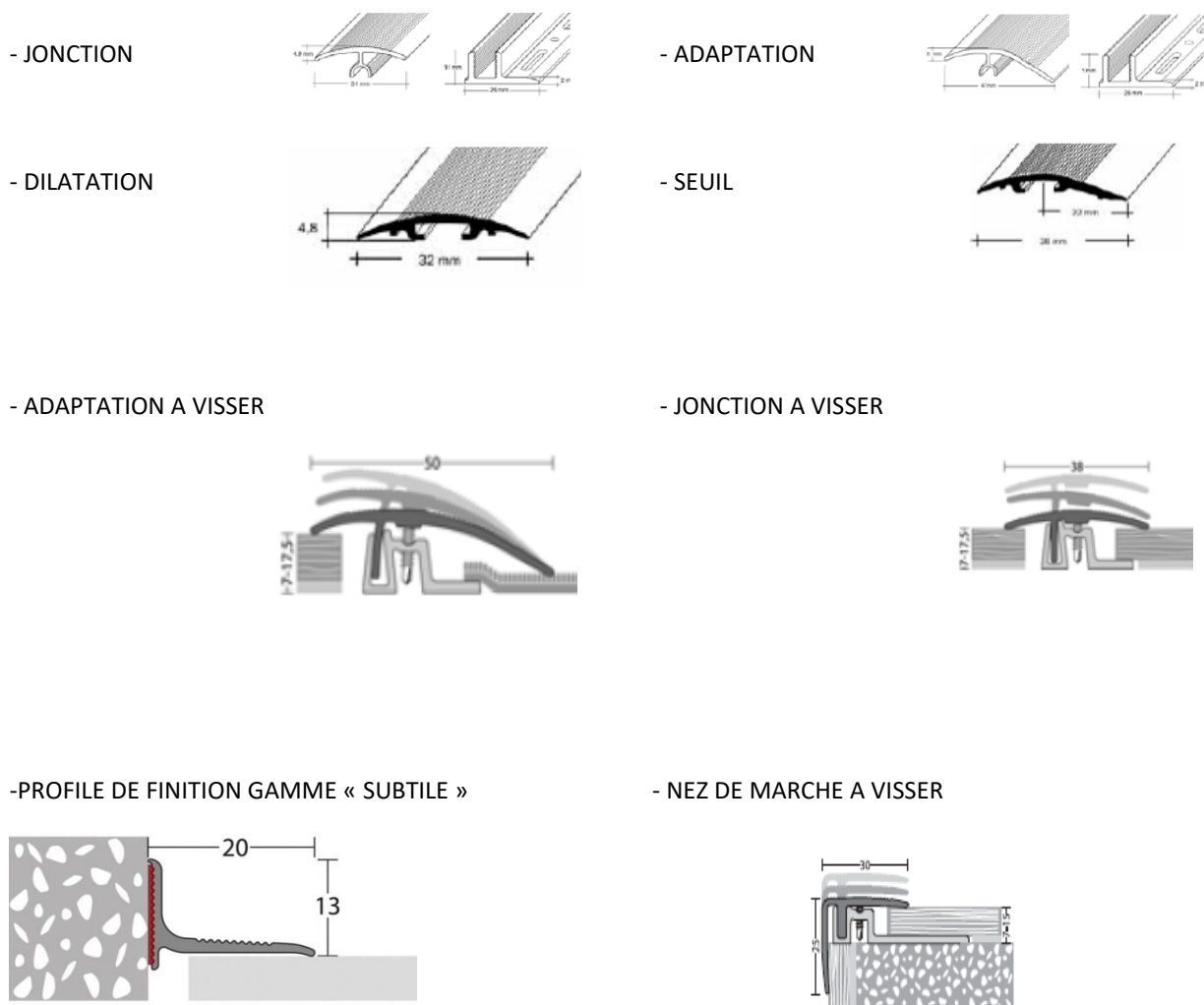
3) Profilés de sol

- **ALSALU – Profilés couvre-joints en aluminium**

Description

Les profilés ALSALU sont conçus pour couvrir et rattraper les différences de niveaux de l'ensemble des joints de dilatation ou de fractionnement entre les revêtements de sol ALSAPAN FLOORING et les autres revêtements de sol ou parois contigus.

Leurs dénominations respectives sont :



La fixation invisible des profilés est réalisée à l'aide d'une base en PVC (à longueur du profilé) pour des profils jonction, adaptation incluses dans le blister. Les profilés de dilatation et seuils sont fixés à l'aide de chevilles PVC.

Mise en œuvre

Pour les profilés DILATATION et SEUIL :

- 1 - Tracez l'axe de perçage et percez le support de trous de diam. 6mm espacés d'env. 15 cm dans l'espace de 20mm réservé au jeu de dilatation nécessaire au revêtement de sol ALSAPAN FLOORING.
 - 2 - Glissez les chevilles à lamelles dans la rainure sous le profilé.
 - 3 - Positionnez le profilé et les chevilles par rapport aux trous percés.
 - 4 - Appuyez fortement sur le profilé au droit des chevilles.
- En cas de nécessité, utilisez un maillet en intercalant une cale de frappe.

Pour les profilés de JONCTION et ADAPTATION:

- 1 – La base PVC se fixe impérativement par collage dans le cas d'un chauffage au sol, dans tout autre cas :
- 2 – Placez la base PVC au sol, dessinez puis percez le sol tous les 20 cm (diam. de 5 mm), fixez la base à l'aide de chevilles et vis (non fournies).
- 3 – Présentez le profilé supérieur en rapport avec sa base, munissez-vous d'une cale de frappe, puis frappez modérément en partant de l'une des extrémités du profilé. Le profilé se retire aisément à l'aide d'une spatule.

Caractéristiques

Les profilés ALSALU sont déclinés en 1 gammes de finition anodisée coloris Argent, Or, Champagne ou Bronze et présentent une surface antidérapante.

Les profilés aluminium JONCTION, ADAPTATION, DILATATION, SEUIL, FINITION sont disponibles en longueur de 2,70 m ou de 0,90 m.

Les profilés NEZ DE MARCHE sont disponibles en longueur de 2,50 m ou de 1.00 m

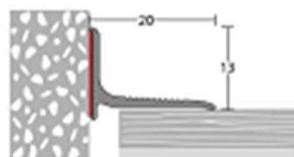
Conditionnement

Individuel sous film thermo rétracté.

La base PVC, ainsi qu'une notice de pose sommaire sont incluses.

Chaque expédition est effectuée par minimum de 10 longueurs sous carton protecteur.

▪ SUBTILE – Profilés aluminium en substitution de plinthes.



Description : en l'absence de plinthe, ce profilé discret se colle au mur et vient supplanter le joint de dilatation du RDS.

Caractéristiques :

Dimensions : 20 x 13 x 2500 mm

Conditionnement : 10 pièces étiquetées par carton avec code barre.

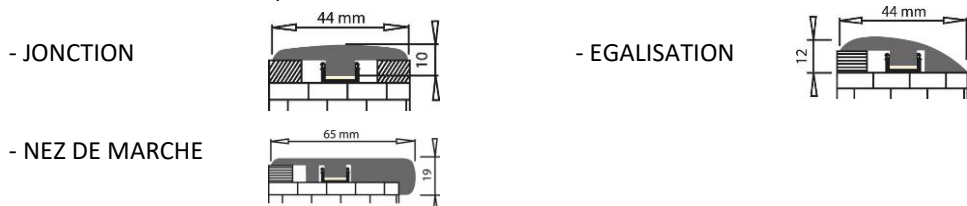
Coloris : 5 coloris disponibles : or/argent/sahara/havanna/blanc.

▪ ALSAPRO - Profilés couvre-joints en MDF enrobé

Description

Les profilés ALSAPRO sont conçus pour couvrir et rattraper les différences de niveaux de l'ensemble des joints de dilatation ou de fractionnement entre les revêtements de sol ALSAPAN FLOORING et les autres revêtements de sol ou parois contigües.

Leurs dénominations respectives sont :



Le profilé de JONCTION est destiné à réaliser la transition entre 2 sols de hauteurs similaires.

Le profilé d'EGALISATION est destiné à réaliser la transition entre 2 sols de hauteurs différentes, au niveau d'un passage de porte, dans une pièce en forme de « L » ou dans un plancher posé sur une distance de 12 mètres courant en longueur.

Le profilé NEZ DE MARCHE pour escaliers permet une transition sans joint avec le sol.

Les profilés ALSAPRO sont conçus sur base de panneau médium (HDF) enrobé d'une feuille stratifiée CPL avec overlay (Classe AC3).

La fixation invisible des profilés est réalisée à l'aide d'un rail PVC, lui-même fixé par vissage ou collage sur le support (quincaillerie fournie).

Mise en œuvre

Les profilés JONCTION, EGALISATION, et NEZ DE MARCHE sont fixés par clipsage sur le profilé de fixation Clip en PVC :

1- Positionnez le profilé de fixation Clip au centre de l'espace réservé au jeu de dilatation ou de fractionnement nécessaire au revêtement de sol ALSAPAN FLOORING.

Tracez l'axe de perçage et percez les trous correspondant aux chevilles ou aux vis selon le type de support.

2 -Vissez le profilé de fixation Clip à son emplacement

3 - Positionnez le profilé ALSAPRO sur le profilé de fixation Clip et appuyez fortement sur le profilé à l'emplacement des vis.

Utilisez un maillet en intercalant une cale de frappe pour une mise en place progressive en démarrant à une des extrémités.

4 - Pour tout support interdisant le perçage (ex : plancher chauffant), le profilé de fixation est uniquement collé.

Caractéristiques

Ces profilés sont disponibles en longueur de 2,70 m ou de 0,90 m

Les profilés NEZ DE MARCHE sont disponibles en longueur de 2,70 m ou de 1,35 m

Conditionnement

Individuel sous film thermo rétracté contenant le profilé de fixation Clip, les chevilles et les vis ainsi qu'une notice de pose sommaire.

Chaque expédition est effectuée par minimum de 10 longueurs sous carton protecteur.

Remarque : il existe une gamme spécifique à notre revêtement de sol stratifié de 12 mm. La différence réside dans la hauteur de la base PVC ainsi que dans la base du profilé MDF. Ces 2 éléments sont surdimensionnés afin de répondre à l'épaisseur de 12 mm du revêtement de sol.

Conditionnement : carton de 8 pièces.

4) Accessoires complémentaires

▪ KIT DE POSE

Référence article : 102901

Description

Le kit de pose est utilisable pour la pose de stratifié d'épaisseur 7, 8, 10 ou 12 mm.

Il se compose :

- d'une cale de frappe universelle
- de 40 cales d'épaisseur pour les jeux de dilatation périphériques
- d'un fer de traction

Mise en œuvre

Exercez une frappe légère à l'aide d'un marteau de taille moyenne.

IMPORTANT : Veillez à respecter le sens d'utilisation de la cale de frappe.

Conditionnement

Carton de 20 kits.

▪ KIT DE POSE vinyle

Référence article : 537307

Description

Le kit de pose est utilisable pour la pose de vinyle.

Il se compose :

- d'une cale de frappe
- d'un maillet
- d'un fer de traction
- 20 cales de dilatation

Mise en œuvre

Exercez une frappe légère à l'aide du maillet pour assemblage parfait des lames.

IMPORTANT : Veillez à respecter le sens d'utilisation de la cale.

▪ COLORFILL - Résine de réparation

Description

Les résines polyesters mono-composantes COLORFILL contenues dans les tubes 25 gr permettent des interventions rapides et adaptées aux dégradations accidentelles des surfaces stratifiées des revêtements de sol ALSAPAN FLOORING. (hors sols vinyles)

COLORFILL est conçu pour assurer l'étanchéité des surfaces stratifiées traitées.

Mise en œuvre

Dévissez le bouchon, percez la pellicule de protection avec la pointe de l'envers du bouchon sans presser le tube.

Le solvant sert à nettoyer le support de toute tache. NE PAS MELANGER LE SOLVANT COLORFILL.

Réparation des surfaces endommagées :

Nettoyez la surface avec le solvant COLORFILL (Attention à ne jamais utiliser de diluant ou d'autres solvants). Choisissez la couleur exacte et appliquez une bonne quantité de COLORFILL sur le bord de la spatule. Etalez COLORFILL avec la spatule pour combler la partie endommagée.

Pour éliminer le surplus de COLORFILL, utilisez un chiffon humecté de solvant.

Veiller à ne jamais trop utiliser de solvant, cela pourrait dissoudre une partie de COLORFILL.

Ne mélangez jamais COLORFILL au solvant et nettoyez uniquement le pourtour de la partie endommagée et non pas l'intérieur, car cela pourrait dissoudre COLORFILL.

Vous pouvez également enlever le surplus de COLORFILL qui se trouve autour de la partie endommagée à l'aide d'une spatule propre. Raclez la surface avec la spatule au-dessus de la partie endommagée traitée pour en enlever tous les excédents.

En fonction de la profondeur de la partie endommagée, il peut s'avérer nécessaire de traiter celle-ci 2 ou 3 fois. Il n'y a pas d'inconvénient à appliquer autant de couches que nécessaire pour obturer la surface.

Laissez durcir le produit entre deux applications successives (minimum 10 minutes).

Ne pas oublier d'éliminer les résidus excédentaires dans l'intervalle.

Laissez sécher pendant minimum 2 heures avant de nettoyer la surface avec une eau savonneuse.

Caractéristiques

Produit sous blister composé d'un tube de 25 grs de résine et d'un flacon de 20 ml de solvant nécessaire au nettoyage du sol.

Si nécessaire, les couleurs de la gamme peuvent être mélangées les unes aux autres pour obtenir une couleur spécifique ou des effets particuliers.

Durée d'utilisation :

- les tubes non entamés sont à utiliser avant deux ans.
- les tubes débouchés ont une durée de vie de 6 mois.

Conditionnement : à l'unité

Carton de 9 tubes.

Attention : Ne convient pas pour les sols vinyles

▪ **COLORSEALANT - Mastic pour joints**

Description

Les mastics acryliques COLORSEALANT sont adaptés à la réalisation de joints colorés et sont étanches à l'eau. Ils sont utilisés en périphérie des revêtements de sols stratifiés lorsque la mise en oeuvre de plinthe ou de couvre-joint est impossible.

Le mastic COLORSEALANT se laisse facilement travailler, est sec au toucher après 15 minutes, se nettoie à l'eau et résiste aux moisissures et à l'humidité. Il adhère au béton, au marbre, à la céramique, au granit, au bois, au bronze, au cuivre et à la plupart des matériaux solides.

COLORSEALANT peut être peint, conserve sa souplesse en cas de sécheresse et résiste aux détergents. Il ne se casse pas et ne se fissure pas.

Mise en oeuvre

A l'aide du pistolet d'extrusion, appliquez un cordon de mastic adapté à la largeur du joint à réaliser. Coupez l'extrémité de la buse de la cartouche en fonction de la forme du joint à réaliser.

Le jeu de dilatation à couvrir sera préalablement comblé d'un matériau résilient (ex : fond de joint en mousse).

Caractéristiques

Disponible en cartouches de 310 ml.

Conditionnement : à l'unité

Carton de 12 cartouches.

▪ **CLICSEAL - Mastic anti humidité.**

Référence article : 120112

Description

ClicSeal est un produit conçu spécialement pour assurer l'étanchéité du revêtement de sol stratifié. Il protège, de façon permanente, les lames de revêtement de sol stratifié contre l'humidité.

Mise en œuvre

Veillez utiliser des gants afin d'éviter tout contact avec la peau.

Appliquez le gel sur la languette avant de poser les lames.

Posez les lames immédiatement; tout excédant de colle devant s'évacuer par les joints.

ClicSeal n'adhère pas à la surface et ne laisse pas de traces. Laisser sécher 5 minutes puis détacher l'excédent.

Caractéristiques

Tubes de 125 ml pour env. 9 m²

Conditionnement : à l'unité

Carton de 24 tubes

Indication du contenu + mise en œuvre + code-barres

Référence aux pictogrammes de sécurité + FDS

Usage et entretien

1) Précautions

Pour éviter une usure prématurée, les embases des pieds de meubles et de sièges sont à munir de rondelles feutres ou synthétiques. Leurs déplacements en seront d'autant plus facilités.

En cas de charge ponctuelle supérieure à 100 kg / cm², il est conseillé de placer des semelles de répartition de charges (ex: roulette métallique de piano ou bille d'acier).

Les sièges à roulettes doivent comporter des roues à bandage souple (pour sol dur) de type W. (EN 12529 : 1998,5.4.4.2.) reconnaissable à leur conception bicolore.

Pour un usage normal des locaux, assurez-vous que l'humidité de l'air ambiant soit supérieure à 50 %, si nécessaire, utilisez un saturateur ou un humidificateur.

Les accès depuis l'extérieur doivent comporter des dispositifs retenant l'humidité et les grains abrasifs amenés par les semelles et chaussures (tapis, paillason, ...).

Les revêtements de sol ALSAPAN FLOORING sont pourvus en surface d'une couche d'usure imperméable constituée de résines aminoplastes therm durcissables et possèdent un niveau de brillance et une structure de surface déterminés en usine qu'il convient **de ne pas modifier par l'ajout de tout autre produit (cirage, lustrage, vernis)**.

Les revêtements de sol stratifiés ALSAPAN FLOORING ne doivent **en aucun cas être poncés**.

2) Nettoyage

L'entretien courant se fera à l'aide d'un aspirateur (brosse sans roulettes) ou d'un balai, dans le sens des lames. Pour un nettoyage plus important on prendra une serpillière légèrement humide.

Pour enlever les tâches tenaces tels que peinture, caoutchouc de chaussures, colle, bitume, il est possible d'utiliser des produits à vitres, de l'acétone ou des produits équivalents. Après emploi de tels produits, le sol sera essuyé avec une serpillière légèrement humide. L'emploi de ces produits doit être modéré, surtout au niveau des joints.

Un entretien humide n'est pas recommandé. Toute présence d'eau accidentelle doit être enlevée sans délai. Un essuyage à l'aide d'un chiffon sec évite les traces de calcaire et permet un réemploi plus rapide des locaux. L'entretien doit être adapté à leur nature et au trafic supporté.

IMPORTANT : **Ne jamais nettoyer les rainures des chanfreins au moyen d'un objet pointu.**
 Ne jamais employer une poudre ou un tampon récurant car il pourrait altérer la surface du sol.

3) Changement de lames

Pour des dégâts plus importants ou un accident survenu sur le revêtement de sol, il est possible de remplacer une lame par une de celles que vous avez conservées après la pose du revêtement.

Cette opération est plutôt aisée en raison de l'absence de colle dans l'assemblage.

- Choisir les rangées à démonter en partant du mur le plus proche de la lame abîmée (si les dégâts se situent au milieu de la pièce, préférer le démontage de la partie posée en dernier car c'est plus facile à remonter en glissant la languette dans la rainure que vice versa).
- Numéroté chaque morceau de lame au crayon (numéro de rangée et position dans la rangée) de manière à pouvoir reconstituer le revêtement de sol après démontage et remplacement de la lame abîmée.
- Démontez les plinthes dans la zone concernée.
- Démontez avec soin les rangées concernées et posez les lames à plat en évitant les chocs.
- Remplacez la lame abîmée par une lame neuve
- Remontez les rangées en suivant la numérotation des éléments.
- Fixez à nouveau les plinthes

REMARQUE : cette opération est très rapide et permettra à votre revêtement de sol de retrouver sa beauté d'origine.

Conditions de garantie

Les présentes conditions de garantie ont vocation à s'appliquer au revêtement de sol ("le Produit") fabriqué et ou commercialisé par la société ALSAPAN FLOORING® ("le Fabricant") sous les marques et/ou appellations des gammes ALSAPAN FLOORING®, ALSAFLOOR, ALSAPRO ou HOMFLOR ainsi que toute autre appellation ou marque qui viendrait à être déposée.

1) Etendue de la garantie

Outre la garantie légale, le Produit est garanti contre tout vice provenant d'un défaut de matière, de fabrication ou de conception à condition que chacun des points énoncés ci-dessous soit rempli.

La présente garantie conventionnelle se limite au remplacement gratuit (frais de port inclus) du Produit vicié par un produit identique ou de qualité équivalente en cas de non disponibilité. La garantie ne couvre pas les frais de main-d'œuvre et de déplacement se rapportant à la dépose/repose du Produit ainsi que tout frais induit (déplacement du mobilier etc.).

2) Durée et nature de la garantie

Le vice doit être signalé dans une période de 25 ou 35 ans pour certains produits à compter de l'achat en neuf du produit, cette date figurant sur la facture d'achat du consommateur final initial matérialisée par le ticket de caisse du magasin ou la facture du grossiste ou du détaillant ("le Vendeur").

Néanmoins, cette garantie est dégressive à raison d'une vétusté de $1/(\text{nombre d'année de garantie})^{\text{ème}}$ par an.

La présente garantie vaut pour le consommateur final initial et ne peut être ni cédée ni transférée à un tiers.

3) Pose

Les obligations du Fabricant se limitent à un Produit, **non posé**, avec sa notice de pose, d'usage et d'entretien, conforme à sa destination selon les normes en vigueur.

Toutes autres prestations de services, que ce soit au niveau de l'installation ou de toutes autres interventions sont exécutées sous la responsabilité pleine et entière de l'acquéreur et/ou du consommateur final.

Ainsi, la garantie est notamment exclue en cas d'apparition des vices provenant des impropriétés des travaux de pose entrepris par le consommateur final et/ou son prestataire.

L'acheteur assume l'entière responsabilité de l'inspection finale du produit avant la pose. **Il s'ensuit que la présente garantie ne couvre les vices apparents que lorsqu'ils sont découverts au déballage ou lors de la pose.** Le cas échéant, l'acheteur a l'obligation d'interrompre immédiatement les travaux de pose et d'avertir le vendeur dans les meilleurs délais.

Dans le cas où la pose est assurée par un professionnel revendeur, ce dernier s'engage à effectuer l'installation sous sa responsabilité, conformément aux règles de l'art, en respectant les règlements en vigueur dans le pays du lieu d'implantation et les recommandations du Fabricant, ainsi qu'à remettre au consommateur final les notices d'usage et d'entretien.

4) Mise en œuvre

Pour la mise en œuvre de la garantie au profit de l'acheteur, ce dernier devra obligatoirement s'adresser à son vendeur en présentant la preuve de l'achat (facture ou ticket de caisse).

La mise en jeu de la présente garantie, lorsque le Produit est posé, est subordonnée à l'appréciation par le Fabricant du bien-fondé de la réclamation. Ainsi, le Fabricant doit pouvoir inspecter le Produit et constater sa défectuosité. Le Fabricant se réserve un délai de 30 jours pour vérifier le bien-fondé de la réclamation avant d'accorder la garantie. Dans ce délai, l'acheteur, directement ou par un prestataire tiers ne pourra effectuer aucun remplacement, ni aucune réparation, à défaut de quoi, la garantie serait déchu.

Le remplacement de tout ou partie du Produit dans le cadre de la mise en œuvre de la présente garantie ne prolongera pas la durée de garantie initiale.

5) Exclusions

Outre les exclusions liées aux circonstances particulières telles que décrites ci-dessus, les cas ci-après énumérés seront systématiquement exclus de la présente garantie :

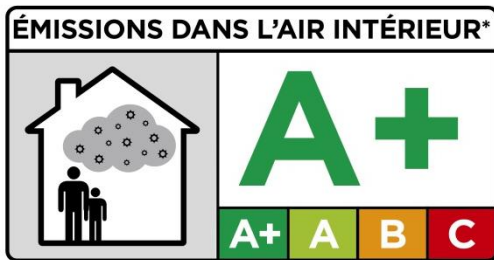
- Tout vice provenant du non-respect ou de l'inobservation des recommandations de pose contenues dans la notice de pose, des prescriptions contenues dans la notice d'usage et/ou d'entretien du Fabricant.
 - Toute perte ou préjudice matériel ou immatériel consécutif à la découverte d'un défaut couvert ou non par la présente garantie conventionnelle.
 - Le non-respect des règles de l'art, des normes et DTU et/ou dispositions légales et réglementaires en la matière et notamment un trafic supérieur à celui recommandé au titre de la classification.
 - Tout vice apparu à la suite d'utilisation ou de contact volontaire ou non du Produit avec des produits nocifs et notoirement reconnus comme tel.
 - Tout vice provenant de négligences ou d'exposition du Produit à des conditions extérieures affectant le matériel
 - L'usure prématurée de la surface du Produit lorsqu'il représente moins de 10 % de la surface totale posée.
 - Tout vice provenant de facteurs d'agressions externes, volontaires ou non, de quelque nature qu'ils soient, tels que les poinçonnements dus aux talons, les contacts et l'impact d'objets divers notamment lorsque ces objets sont pointus et/ou tranchants ; les traces et stigmates laissés par les meubles, les insectes et/ou les animaux domestiques.
 - Tout vice provenant de l'action et/ou l'effet de l'eau sous quelque forme qu'elle se trouve.
 - Le changement de teinte sous l'effet de la lumière naturelle et des rayons ultraviolets du soleil, phénomène connu sous le nom de "patinage des bois" ou tout effet d'atténuation de la brillance ou du lustre.
- Les Produits dont le prix n'a pas été réglé dans son intégralité et les Produits classés "second choix" vendu en tant que tel.

Le non-respect de chacune des conditions stipulées ci-dessus emporte la déchéance du droit à la présente garantie.

Annexe 1 : Affichage sanitaire

Depuis le 01 janvier 2012, les revêtements de sol stratifié mis sur le marché doivent être munis d'une étiquette qui indique, de manière simple et lisible, leur niveau d'émission en polluants volatiles. Chaque produit est source d'émission de substances volatiles (ex : formaldéhyde) plus ou moins fortement. Le but de ce marquage est d'indiquer, de façon claire et précise, l'impact du produit dans l'air intérieur de notre habitat.

Le niveau d'émissions de substances du produit est indiqué par une classe allant d'A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



« *Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions) ».

Les gammes stratifiés SOLID MEDIUM, SOLID PLUS, SOLID CHIC, FORTE, CLIP 400, OSOZE, OSOZE MEDIUM, BATON ROMPU et VINTAGE bénéficient de la classe A+.

Annexe 2 : Certificat PEFC

		IMOsuisse AG Weststrasse 51 CH-8570 Weinfelden Tel: +41 (0) 71 626 0 626 Fax: +41 (0) 71 626 0 623 info@imo.ch www.imo.ch	 control IMO INSTITUTE FOR MARKETECOLOGY
<h1>CERTIFICATE</h1> <h2>MULTI-SITE</h2>			
	Número de certificat IMO-173835	Número de Licence du Logo PEFC/10-31-943	
	pour ALSAPAN SAS 1D rue du Général de Gaulle FR - 67124 Dinsheim S/ Bruche, Molsheim Cedex		
<p>En raison de l'audit de vérification effectué et d'un contrat existant signé, IMOsuisse AG (IMO) certifie que la chaîne de traçabilité (Chain of Custody) de l'entreprise mentionnée ci-dessus suit les directives du standard suivant du Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes – PEFC:</p> <p>COC des produits forestiers (PEFC ST 2002:2013)</p> <p>L'entreprise utilise la méthode de pourcentage</p> <p>et s'engage à vendre des produits avec déclaration PEFC uniquement ayant été contrôlés intégralement. La portée de l'attestation de la société mentionnée ci-dessus couvre les gammes de produits suivantes:</p> <p>Revêtement de sol, Plans de travail, Meubles domestiques</p> <p>Les sites participants sont listés dans l'annexe.</p>			
	Valide jusqu'au : 27.08.2022 Date de la première certification: 28.08.2012 Weinfelden, 29.08.2017	IMOsuisse AG Thomas Papp-Váry, responsable de certification	
			
CH 14-3-18E-4-Decl&certifcate			

IMOsuisse AG
Weststrasse 51
CH-8570 Weinfelden
Fon +41 (0) 71 626 0 626
Fax +41 (0) 71 626 0 623
info@imo.ch
www.imo.ch



Annexe du Certificat

Numéro de certificat
IMO-173835

pour

ALSAPAN SAS
1D rue du Général de Gaulle
FR-67124 DINSHEIM S/ BRUCHE, MOLSHEIM CEDEX

Les sites suivants participent actuellement à la certification:

Sous-code de certification	Nom	Adresse, emplacement
-B	ALSAPAN SAS	1 rue Georges Besse, FR - 67150 Erstein
-C	ALSAPAN SAS	54 Rue du General Rascas, FR - 57220 Boulay
-D	ALSAPAN SAS	6 Rue de l'industrie, FR - 67310 Wasselonne
-E	ALSAPAN SAS	1 Rue de l'Europe, FR - 67720 Marlenheim

Weinfelden, 29.08.2017

IMOsuisse AG
Thomas Papp-Váry, responsable de certification

